

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT...
POUR L'ANNEE 1905...
POUR L'ETRANGER...



PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT...
POUR L'ANNEE 1905...
POUR L'ETRANGER...

L'Abcille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, PRO ARIS ET FOVIS, SCIENCES ARTS
Journal Français Quotidien. NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 2 FEVRIER 1905. Fondé le 1er Septembre 1827

L'Abcille de la Nouvelle-Orléans
NEW ORLEANS: 228 PINE ST. (C. O. LIVERY)
BUREAU: 228 RUE DE CHATELAIN
SOMME CONTI ET BREVILLE
Bureau at the Post Office at New Orleans
No. Second Class Matter.

LA Crise Ministérielle en France.

Notre pays est intéressé de savoir ce que consacrera le lendemain de la chute du ministère Combes. On s'attend à ce que les circonstances qui ont entouré la démission de M. Combes et de ses collègues...

La matinée d'hier a vu s'accomplir l'événement souhaité.

Les ministres sont arrivés vers onze heures à l'Élysée, et M. Combes a remis à M. le Président de la République la démission collective des membres du cabinet. Il lui a ensuite présenté un pli cacheté, c'est-à-dire la fameuse lettre destinée à expliquer les motifs de cette retraite.

Monsieur le Président de la République.

J'ai l'honneur de vous remettre ma démission de président du Conseil des ministres avec celle de mes collègues.

Ce n'est pas sans un sentiment de profond regret que je me vois forcé de renoncer à poursuivre la réalisation du programme de réformes politiques et sociales qui a reçu en toutes circonstances l'approbation explicite de la majorité républicaine des deux Chambres.



M. ROUVIER, Président du Cabinet.

J'ai donc le devoir de me retirer au lendemain d'un vote qui a consacré solennellement encore une fois la politique et le programme du ministère que j'ai l'honneur de présider.

Pour si réduite que soit la majorité parlementaire dans la Chambre, elle n'en représente pas moins continuellement la volonté du pays républicain. Ses décisions doivent faire loi pour le gouvernement de demain, quel qu'il soit, comme elles le font pour le gouvernement d'hier.

Agrez, Monsieur le Président, l'hommage respectueux de notre reconnaissance et de notre dévouement.

Il m'a été bien intéressant, à coup sûr, de pouvoir noter sur le visage de M. Loubet les impressions qui lui étaient suggérées par la lecture de ce singulier document.

Les radicaux socialistes se sont d'ailleurs livrés, dans le courant de la journée, à d'autres manifestations qui vont largement contribuer à renseigner l'opinion sur les moyens de pression dont ils entendent user, dont ils usent déjà.

Ces deux groupes ont l'un et l'autre délibéré hier. Celui de M. Biennu-Martin a voté l'ordre du jour suivant:

La gauche radicale-socialiste, résolue à poursuivre la réalisation du programme démocratique exposé par le président du Conseil dans la séance du 13 janvier et en vertu de laquelle se placera la séparation des Églises et de l'État, déclare qu'elle donnera son concours à un gouvernement s'appuyant exclusivement sur l'union des gauches, décidé à défendre les fonctionnaires républicains, qui, vernement du chef sera pris dans l'un des groupes radicaux du Parlement.

Un des collègues de M. Biennu-Martin, M. Massé, député de la Nièvre, avait senti combien il est dangereux d'entrer ainsi dans la voie des catégories de se lancer dans les distinctions et dans les exclusions. Mais la voix de M. Massé ne fut pas entendue.

Le groupe de l'extrême gauche radicale-socialiste, sans vouloir empêcher le Président de la République, estime que, dans les circonstances présentes, il ne lui est possible d'accorder sa confiance qu'à un cabinet formé par ses membres des groupes radicaux.

Il ne saurait évidemment suffire de réclamer un président du Conseil dont le radicalisme serait bien authentique et s'agrémente-rait avantageusement, par surcroît, d'une bonne dose de socialisme. Encore faudrait-il avoir sous la main l'homme qui, tout en donnant à cet égard les garanties requises, rassurerait aussi les bouilliers de cru — car voici qu'un les mêle à la crise, ces braves bouilliers — et offrirait en fin quelque surface personnelle.

Or cet homme, l'homme nécessaire, les radicaux socialistes ne le possèdent pas, aussi se résignent-ils, comme nous l'indiquons hier, à l'emprunter aux simples radicaux. C'est donc M. Sarrien qu'ils poussent en avant — en l'élevant par M. Clemenceau, lequel ferait aux radicaux-socialistes une très large part dans l'attribution des portefeuilles.

Ce serait là, en somme, une façon de duumvirat, un cabinet avec deux présidents, dont l'un (cherchez lequel!) serait un peu le président honoraire et l'autre le président effectif.

Mais sortons des combinaisons de couloirs pour nous occuper un peu de l'Élysée, puisque c'est là que la crise doit être dénouée.

Conformément au cérémonial traditionnel, M. le Président de la République a conféré, dans l'après-midi d'hier, avec les présidents des deux Chambres. Il va de soi que la plus entière réserve a été gardée au sujet de cette double conférence.

Le président de la République a reçu M. Fallières, président du Sénat, et M. Doumer, président de la Chambre des députés, avec qui il s'est entretenu au sujet de la situation politique.

M. Loubet fera appeler dans l'après-midi de demain les présidents des groupes républicains des deux Chambres.

On voit qu'au total nous ne sommes guère en avance sur les huit heures le nom du premier ministre politique auquel M. Loubet offrira de se charger de constituer un cabinet. Si bien que, même en admettant que tout marche pour le mieux, le nouveau ministère ne saurait être fait avant les premiers jours de la semaine prochaine.

Il a été passablement parlé de l'amnistie depuis l'ouverture de la crise. Certains avaient en effet pensé et dit que le nouveau cabinet, quel qu'il fût d'ailleurs, trouverait peut-être par le dépôt d'un projet d'amnistie visant naturellement les condamnés de la Haute-Cour, le moyen d'arrêter la campagne de la délation et la publication des fiches.

A Monsieur Guyot de Villeneuve, député.

Je n'ai reçu aucune proposition directe. L'amnistie est désirable, la pacification dans l'armée nécessaire. Comme vous, je ne veux m'insérer, dans les circonstances présentes, que des intérêts de la France et de la République.

L'amnistie, qu'il fait souhaiter.

Le 20 janvier dernier, à trois heures et demie, a eu lieu la première séance de la commission d'enquête sur l'incident de Hull. La salle à manger du ministère des affaires étrangères a dû, vu le nombre des assistants, être attribuée à la commission. Un public assez nombreux était en fait à la table du milieu de laquelle était assis l'amiral Fournier, ayant à sa droite l'amiral Lewis Beaumont, anglais, et à sa gauche, l'amiral Douhassal, russe et l'amiral Davis, américain.

L'incident de Hull.

Les exposés anglais et russes.

La séance a été uniquement consacrée à l'exposé des faits présentés par les deux parties, le pour l'Angleterre par M. O'Bierne et pour la Russie, par M. Nekladoff, assis l'un à droite et l'autre à gauche de la table de la commission.

Comme on le verra, en lisant ces exposés que nous publions ci-après, Anglais et Russes n'ont rien changé à leurs positions premières. Les Anglais soutiennent qu'il n'y avait aucun navire de guerre méritant à la flotte des chalutiers de Hull. Les Russes maintiennent, au contraire, qu'ils ont été attaqués par deux torpilleurs mystérieux et ont dû se casser au risque d'atteindre les pêcheurs anglais qui voyaient parfaitement. Ils reconnaissent fort bien qu'ils étaient placés de manière à frapper ces derniers, ce qui, dès à présent, fait admettre qu'ils doivent une compensation, mais ils ne veulent pas être accusés d'avoir tiré pour rien sur des navires chalutiers, auxquels n'était mêlé aucun bateau suspect.

Le rapport anglais.



L'AMIRAL SIR LEWIS BEAUMONT, Délégué du gouvernement anglais.

§ I. — Dans l'après-midi du 21 octobre 1904, une flotte des vapeurs de guerre appartenant à la marine impériale russe venait du Nord et naviguait dans une direction Sud-Ouest, dans la mer du Nord, elle se trouvait à plusieurs kilomètres à l'ouest de la route que suivent ordinairement les navires allant de Hanstholm sur les côtes du Danemark au Pas-de-Calais.

§ II. — Ce jour-là, entre huit et neuf heures du soir, on vit, de l'Aldebaran, vaisseau marchand suédois, un navire de ladite flotte, qui se trouvait aussi à l'ouest de la route habituelle. Ledit navire jeta la lumière de ses projecteurs sur l'Aldebaran, fit des évolutions et tira sur lui; le feu dura même quelque temps.

§ III. — Depuis plusieurs années, des flottes nombreuses de bateaux pêcheurs font la pêche sur le banc des Dogres, dans la mer du Nord ou dans ses parages. Ceci est bien connu de tous les marins, qui savent aussi où est situé le banc des Dogres.

§ IV. — Vers minuit, le 21 octobre 1904, une flotte de ce genre pêchait dans les parages dudit banc des Dogres, à peu près à la hauteur du 54° 18' de latitude Nord et 5° de longitude Est, à 200 milles environ Est par Nord de la "Pointe du Spurr" — qui forme l'estuaire du fleuve "Humber" — et à une profondeur d'environ 23 brasses. Elle se composait d'une trentaine de chalutiers à vapeur, faisant partie de la flotte dénommée "Gamecock" et appartenant à la Société Kellsall frères et Beeching, de Hull, d'un bateau hôpital à vapeur appartenant à la Mission de secours aux pêcheurs, de douze chalutiers appartenant à la Société James Leyman et Cie, du dit port, et de trois vapeurs de la flotte "Gamecock" qui ont pour mission de transporter les caisses de prisonniers des chalutiers au marché de Londres, ces derniers s'arrêtent également à la pêche, quand il n'y a pas de transport à effectuer.

§ V. — C'est le capitaine d'un des chalutiers qui dirige les opérations de pêche; les pêcheurs l'appellent l'amiral ou vice-amiral, les ordres de pêche sont donnés au moyen de signaux qu'on hisse sur le chalutier de l'amiral, un drapeau bleu uni flotte à son état de misaine, et pendant la nuit il porte en sus des feux de pêche pour chalutier enjoints par les règlements, deux feux blancs spécialement fixés sur des barres traversières. Deux fusées blanches tirées du vaisseau amiral donnent le signal, la nuit, pour le halage des filets. Quand on veut donner le signal pour baisser les chaluts, on tire une fusée verte ou rouge, suivant que le vaisseau amiral est à tribord ou à bâbord. Quand on a amené les filets et vidé leur contenu dans la cuve aux poissons sur le pont, on baisse les filets suivant les ordres reçus et l'équipage se met, pour la plupart, à vider et emballer les poissons. La nuit, on fixe sur les bords de la cuve deux lampes à pétrole, quelquefois même plus, ceci pour permettre à l'équipage de faire son travail. Il n'est pas obligatoire d'obéir aux signaux, mais la plupart des chalutiers le font.

§ VI. — Tous les vapeurs susmentionnés portaient à la proue, des deux côtés, une lettre peinte en majuscule et un numéro, de plus, chacun portait son nom peint lisiblement à l'arrière et la marque distinctive de la flotte sur sa cheminée. Pendant la nuit, tous exhibaient les feux de pêche réglementaires et un feu de poche blanc, au moment de la canonnade-dont nous allons parler, les lampes à pétrole susmentionnées étaient allumées sur la plupart des vapeurs.

§ VII. — Vers minuit, le 21 octobre 1904, on tira une fusée verte du vaisseau-amiral en signal de baisser les chaluts. Les chalutiers gouvernaient pour la plupart à P. N. E. et avaient le vent qui était modéré et venait à peu près du S. S. E., à tribord. Quelques uns avaient mis les capotans dans des directions différentes. Tous avaient appareillé l'artimon et quelques-uns aussi, la grande voile. Ils filaient à environ deux nœuds et demi.

§ VIII. — Le temps était brumeux; de temps en temps il y avait du brouillard qui se dissipait. Jusqu'à six à huit heures du matin du 22, ce brouillard fut rarement "épais" ou de nature à cacher les feux d'un navire, même à une distance considérable.

§ IX. — A l'heure indiquée plus haut, les circonstances étaient telles qu'elles ont été décrites au § VII des présentes, les hommes à bord des chalutiers aperçurent les feux de plusieurs vapeurs de guerre qui venaient du Nord et de l'Est et qui se dirigeaient en ligne droite sur le gros de la flotte de chalutiers. Ces vapeurs virèrent à bâbord, et, après avoir tourné sur les signaux, passèrent au Nord, sous le vent du gros de la flotte de pêcheurs.

§ X. — Ces vapeurs étaient depuis peu de temps dans le voisinage des chalutiers, quand on vit les feux d'autres vapeurs de guerre également au Nord et à l'Est, et qui paraissaient se diriger en ligne droite sur la flotte. Ceux-ci paraurent mettre la barre à tribord, de façon à passer au Sud ou au vent du gros de la flotte de chalutiers. Comme ils s'approchaient, on vit qu'ils marchaient lentement ou avaient stoppé. Ils firent ensuite des signaux et tournèrent sur eux-mêmes les chalutiers de leurs projecteurs; ensuite, ils tirèrent sur eux de tribord et de bâbord. Ils avaient deux ou trois chalutiers à bâbord. Le feu commença et fut continué après que les vapeurs qui tiraient eurent éclairé les chalutiers de leurs projecteurs assez longtemps pour leur permettre de voir qu'il s'agissait de vapeurs de pêche pacifiques.

§ XI. — A la même heure environ, on vit des chalutiers situés aux confins de la flotte, d'autres vapeurs de guerre, au sud de ceux mentionnés au paragraphe précédent. Un de ces derniers se servit de son projecteur, il en tourna même la lumière en plein sur un des chalutiers éloignés et tira sur lui. Ce fut à peu près au même instant que les vapeurs de guerre, mentionnés au paragraphe précédent, commencèrent le feu.

Un Sénateur des Etats-Unis

Dr. Fernus Pour la Dyspepsie Avec Grand Bien



L'Honorable M. C. BUTLER, Ancien Sénateur des Etats-Unis de la Caroline du Sud.

L'ancien Sénateur des E. U., M. C. Butler de la Caroline du Sud, représente cet état pendant deux termes. Dans une lettre récente de Washington, D. C., il dit:

"Je puis recommander Fernus pour la dyspepsie et les affections d'estomac. Je prends votre médecine depuis quelque temps et je me sens soulagé de beaucoup. C'est en effet une médecine merveilleuse entre que c'est un bon remède." — M. C. Butler.

Le Fernus n'est pas simplement un remède pour la dyspepsie. Le Fernus est un remède pour le catarrhe. Le Fernus guérit la dyspepsie parce que celle-ci est généralement la conséquence d'un catarrhe de l'estomac.

Si vous ne dérivez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'emploi du Fernus, écrivez de suite au Dr. Hartman, lui détaillant votre condition, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement le bénéfice de ses conseils.

Adressez vos lettres: Dr. Hartman, Président of the Hartman Sanitarium, Columbia, S. C.

Les Marques Borden de Lait Condensé et de Crème Evaporée sont manufacturées avec du Lait qui n'a pas été stérilisé, et sont garanties sous tous les rapports. Réviser les marques inconnues. Insistez par mesure de sûreté pour la Borden — Ad.

§ XII. — Pendant la durée du feu, le vaisseau amiral tira plu-